

Conférence de presse du 2 janvier 2018

de Ziad Khoury, Préfet de la Haute-Saône,
à l'occasion de sa prise de fonction

- **Aujourd'hui, je suis doublement heureux :**

- **heureux d'arriver en Haute-Saône**, département magnifique et plein d'atouts, probablement trop méconnus. Un département authentique, capable par sa vitalité de relever les défis qui se présentent à lui. Il a notamment toutes les qualités pour être un exemple de développement des territoires ruraux.

Les contacts déjà pris avec mes prédécesseurs, la Préfète de région, l'équipe préfectorale et des élus du département ont conforté mon impression que c'est une chance de servir en Haute-Saône où l'on sait **jouer collectif** ;

- **heureux d'occuper mon premier poste de préfet**. J'ai toujours voulu servir la France, moi qui ne suis pas né Français, et lui rendre un peu de ce qu'elle m'a donné lorsqu'elle a accueilli ma famille qui fuyait la guerre au Liban dans les années 70. Mon premier séjour fut d'ailleurs dans la région, à Dijon en 1975.

Je mesure avec émotion, après la **cérémonie d'hommage** aux morts pour la France ce matin, le chemin parcouru. C'est pour moi un honneur et une fierté.

- **Mon parcours est diversifié :**

- **j'ai suivi le parcours de la méritocratie française**, en tant qu'ancien élève de l'ENA, et je veux souligner cette possibilité offerte à tous en France de réussir dans le service public par son mérite, même s'il y a encore beaucoup à faire en matière d'égalité des chances ;

- **j'ai eu des expériences professionnelles volontairement variées.** J'ai bien sûr été plusieurs fois sous-préfet, la première étant déjà dans l'est de la France, en 1994 dans la Marne. J'ai également été en poste à notre Représentation permanente auprès de l'Union européenne à Bruxelles, chargé des questions de sécurité, de justice et d'immigration.

J'ai aussi organisé **l'EURO 2016 de football**, qui fut un grand succès populaire malgré les enjeux de sécurité. J'ai plaisir à le rappeler dans le pays de Jules Rimet.

● **Ma méthode de travail est simple :**

- **de l'écoute**, car je sais que j'ai beaucoup à apprendre des acteurs locaux ;

- **du terrain**, pour mieux comprendre et pour adapter la mise en œuvre des politiques publiques aux réalités ;

- **une boussole, qui est celle de l'intérêt général et du respect de la loi**, mission constitutionnelle des préfets ;

- **une volonté de travailler étroitement avec les élus** et les acteurs socio-économiques. Je suis convaincu que, dans nos sociétés complexes, la réussite ne peut venir que de la conjugaison des forces.

J'irai tout au long de l'année **à la rencontre des communautés de communes** pour un échange approfondi. J'ai déjà rencontré ce matin le Président du Conseil départemental et le Maire de Vesoul.

Et puisque je m'adresse à **la presse de proximité**, je veux souligner l'importance de son rôle d'information et de trait d'union. Il revient, en outre, à l'Etat d'utili-

ser davantage les moyens nouveaux de communication, comme les réseaux sociaux.

• **Mes priorités, en tant que représentant de l'Etat, procèdent bien sûr de celles fixées par le Président de la République et le Gouvernement**, avec une feuille de route ambitieuse et exigeante. Je voudrais, sans exhaustivité, souligner certains points clé :

- **la sécurité**, qui est la base de notre contrat social. Mes premiers déplacements seront pour aller **à la rencontre des gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers**. Je veux ainsi dire mon respect à ceux qui concourent à notre sécurité.

Je serai très attentif, en particulier, à la **lutte contre le terrorisme** et la radicalisation, car le niveau de menace reste très élevé et qu'aucun territoire n'est à l'abri, ainsi qu'à la mise en place de la **police de sécurité du quotidien**, qui a déjà donné lieu à des réflexions intéressantes dans le département.

Je voudrais aussi insister sur la **sécurité routière**, dont les résultats sont alarmants en 2017 et nous ramènent dix ans en arrière : l'année 2018 sera celle d'un regain de mobilisation et l'amélioration de la sécurité routière y sera une **grande cause** ;

- **le développement des activités économiques et de l'emploi**. En Haute-Saône, il existe des points forts à valoriser, notamment dans les domaines agricole, forestier et industriel, et des innovations qu'il faut accompagner.

J'irai rapidement voir des entreprises et des exploitations, et mon premier déplacement à cet égard sera dans les prochains jours pour les **Pépinières Guillaume**, symbole de tradition et d'excellence ;

- **l'aménagement du territoire**, qui est un enjeu fort en Haute-Saône, tant du point de vue des infrastructures, de l'organisation territoriale que de l'environnement. Cet enjeu rejoint celui de l'attractivité du département ;

- **la modernisation des services publics**, processus bien engagé et qui va se poursuivre. La recherche de synergies entre acteurs publics doit continuer tout comme la dématérialisation, dont l'objectif est de simplifier la vie administrative de nos concitoyens et de gagner en efficacité.

Pour prendre l'exemple de la **Préfecture**, la mise en œuvre de procédures dématérialisées pour les titres (carte d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation) est en voie d'achèvement, et une nouvelle direction de la citoyenneté, de l'immigration et des libertés publiques a vu le jour hier.

J'aurai l'occasion de développer ces sujets et d'autres, comme le logement, la politique de la ville ou l'immigration et l'asile, tout au long de nos contacts ces prochains mois.

Je veux pour terminer **rendre hommage aux fonctionnaires** de la Préfecture, de la Sous-Préfecture de Lure et de ce département, qu'ils soient de l'Etat ou non, car ils croient à la belle mission de servir leurs concitoyens et l'intérêt public. L'accomplissement de cette mission, dans des conditions qui ne sont pas toujours faciles, doit rester une source particulière de fierté.